

À: Jean-Sébastien David

De: Patrick Goodwin

cc: Luc Lessard

Date : 19 mars 2009

**Objet : NOUVEAUX ÉDIFICES INSTITUTIONNELS ET NOUVELLES
INFRASTRUCTURES**

260**DA35**

Projet minier aurifère Canadian Malartic

MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

Conception, construction et opération environnementale

La réalisation par Osisko d'un nouveau quartier et de sept édifices institutionnels pour permettre la relocalisation du quartier sud de Malartic s'est faite selon les pratiques de développement durable et d'efficacité énergétique, dans le respect de l'environnement. Le quartier et les édifices institutionnels ont chacun leur niveau de conception dite verte; celui-ci se limitera dans certains cas à une mise aux normes de construction et d'équipement, pour une efficacité énergétique accrue, mais dans d'autres, l'intégration d'énergie verte et de systèmes de pointe a été encouragée.

NOUVEAU QUARTIER

- Conception sur le meilleur terrain à développer à la ceinture de la ville, maintenu à l'intérieur de la limite nord du chemin du camping, qui deviendra le nouvel axe du quartier;
- Implantation des services pour permettre l'expansion éventuelle de 190 lots construits à 400 lots au total vers le nord;
 - Infrastructure aux normes viendra permettre la fermeture d'un quartier désuet de la ville;
- Intégration au tissu urbain existant pour promouvoir la proximité des services existants, et ne pas créer de discontinuité dans le plan urbain;
 - Institutions intégrées ou voisines pour recréer un quartier vivant où la marche est encouragée;
- Acquisition et relocalisation de trois trous de golf vers l'est pour libérer le terrain nécessaire;
 - Relocalisation des trous de golf effectuée selon des règles environnementales strictes incluant la filtration des effluents incluant la construction de deux marais filtrants;

ÉCOLE DES EXPLORATEURS (COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR ET DES BOIS - CSOB)

- Désir d'Osisko de créer une école verte de pointe et orientation spécifique vers l'efficacité énergétique dictée par la CSOB;
 - Conception permet une expansion facilitée de quatre classes dans le futur;
 - Aménagement extérieur intégré à l'environnement naturel existant;
 - Projet soumis à une étude énergétique pour l'Hydro-Québec, selon usage, consommation à être réduite de moitié;
 - Moteurs et équipements efficaces utilisés;
- Chauffage
 - Intégration de 20 puits de géothermie pour le chauffage primaire de l'édifice et une part de climatisation;
 - Intégration d'un mur solaire pour la préchauffe de l'air extérieur;
 - Utilisation d'unités à récupération de chaleur pour conserver l'énergie;
 - Intégration d'un système de ventilation dans tous les locaux permettant un apport d'air extérieur de 100% pour ventilation naturelle;
- Éclairage
 - Éclairage naturel primé dans la conception;
 - Détecteur de mouvement et de niveau d'éclairage dans chaque classe et local interne pour réduire l'utilisation selon les normes;
 - Détecteur de niveau d'éclairage extérieur pour varier la luminosité selon l'orientation du vitrage et le niveau d'éclairage extérieur;
- Matériaux durables
 - Construction de murs performante incluant isolation supérieure à la norme;
 - Extérieur, planches de fibrociment, blocs de béton, panneaux d'aluminium préfabriqués;
 - Intérieur, matériaux naturels et locaux, structure de bois laminé et pontage de bois
 - Intérieur, structure exposée lorsque possible pour réduire la présence d'espaces interstitiels et présenter la construction et les matériaux de l'édifice aux élèves;

CENTRE LE TRAIT D'UNION - FORMATION AUX ADULTES (CSOB)

- Emplacement de l'édifice à proximité de l'École des Explorateurs pour permettre l'échange de certains services et la création d'un campus CSOB;
- Orientation spécifique vers l'efficacité énergétique dictée et subventionnée par la CSOB à l'intérieur d'une construction de qualité;

- Aménagement extérieur intégré à l'environnement naturel existant;
- Projet soumis à une étude énergétique pour l'Hydro-Québec;
- Moteurs et équipements efficaces utilisés;
- Chauffage
 - Intégration de 8 puits de géothermie pour le chauffage et la climatisation primaire de l'édifice, pour amener un environnement pédagogique supérieur durant toute l'année;
 - Utilisation d'unités à récupération de chaleur pour conserver l'énergie;
 - Intégration d'un système de ventilation dans tous les locaux permettant un apport d'air extérieur de 100% pour ventilation naturelle;
- Éclairage
 - Éclairage naturel primé dans la conception, présent dans l'atrium central avec murs de verre;
 - Détecteur de mouvement et de niveau d'éclairage dans chaque classe et local interne pour réduire l'utilisation selon les normes;
 - Détecteur de niveau d'éclairage extérieur pour varier la luminosité selon l'orientation du vitrage et le niveau d'éclairage extérieur;
- Matériaux durables
 - Construction de murs performante incluant isolation supérieure à la norme;
 - Extérieur, béton armé, panneaux d'aluminium préfabriqués;
 - Extérieur et intérieur par endroits, panneaux composites de bois et de résine;
 - Intérieur, structure exposée lorsque possible pour réduire la présence d'espaces interstitiels;

CENTRE CULTUREL ET RÉCRÉATIF (CSOB)

- Emplacement de l'édifice adjacent, raccordé à la Polyvalente Le Tremplin :
 - Utilisation commune de terrains et de stationnements, tel un débarcadère d'autobus scolaires se transformant en un stationnement d'usagers;
 - Utilisation d'espaces nouveaux partagée entre les activités pédagogiques et culturelles;
 - Utilisation des services et des espaces existants par les nouveaux usagers;
 - Valeur ajoutée à l'offre de la Polyvalente
- Édifice avec salle multifonctions de 300 sièges et locaux polyvalents permettant l'adaptabilité aux usages futurs;
- Orientation spécifique vers l'efficacité énergétique à l'intérieur d'une construction de qualité;
 - Moteurs et équipements efficaces utilisés;

- Intégration d'un système de ventilation dans tous les locaux permettant un apport d'air extérieur de 100% pour ventilation naturelle;
- Éclairage
 - Éclairage naturel primé dans la conception, présent dans les corridors et aires publiques;
 - Détecteur de niveau d'éclairage extérieur dans chaque local selon la quantité de vitrage, pour varier selon l'orientation et l'éclairage extérieur;
 - Détecteurs de mouvement dans les locaux internes pour réduire l'utilisation d'électricité;
- Matériaux durables
 - Extérieur, brique, béton armé, panneaux d'aluminium préfabriqués;
 - Intérieur, structure exposée lorsque possible pour réduire la présence d'espaces interstitiels;

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLÉE DE L'OR - CSSS)

- Emplacement de l'édifice adjacent, raccordé au Centre Hospitalier de Malartic :
 - Utilisation commune efficace de terrains et de stationnements, un site perdu autrement car il est une portion du terrain de l'hôpital,
 - Utilisation commune de services dans l'édifice existant et l'édifice nouveau, créant une synergie;
 - Utilisation des certains services voisins (CLSC, Clinique externe) par les nouveaux usagers;
 - Valeur ajoutée à l'offre du CHSLD;
- Édifice selon les nouvelles normes milieu de vie du ministère;
- Orientation vers l'efficacité énergétique à l'intérieur d'une construction de qualité;
 - Moteurs et équipements efficaces utilisés;
 - Intégration d'un système de ventilation dans tous les locaux
 - Utilisation d'unités à récupération de chaleur;
- Éclairage
 - Éclairage naturel primé dans la conception avec tous les locaux occupés placé sur un mur extérieur;
- Matériaux durables
 - Construction de murs performante incluant isolation supérieure à la norme;
 - Extérieur, brique, béton armé, panneaux de métal préfabriqués;

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE BAMBIN ET CÂLIN (CPE)

- Emplacement de l'édifice près de sa clientèle, au cœur de Malartic :
 - Utilisation commune efficace de terrains et de stationnements, accessible à pied
- Terrain contaminé aux hydrocarbures nettoyé selon les normes par Osisko pour permettre l'établissement du CPE et enrichir le patrimoine local;
- Orientation vers l'efficacité énergétique à l'intérieur d'une construction de qualité;
 - Moteurs et équipements efficaces utilisés;
 - Intégration d'un système de chauffage, ventilation et climatisation dans tous les locaux; chauffage par plancher radiant dans certains locaux;
- Éclairage
 - Éclairage naturel primé dans la conception
- Matériaux durables
 - Construction de murs performante incluant isolation supérieure à la norme;
 - Extérieur, béton armé, panneaux de bois et résine composites
 - Intérieur, structure exposée lorsque possible pour réduire la présence d'espaces interstitiels;

HABITATION À LOYERS MODIQUES POUR PERSONNES ÂGÉES (SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC - SHQ)

- Emplacement de l'édifice près de deux autres établissements gérés par l'Office municipal d'habitation de Malartic;
- Aménagement extérieur intégré à l'environnement naturel existant;
- Habitation aux normes de qualité et d'efficacité énergétique de la SHQ;
- Matériaux durables
 - Construction de murs performante incluant isolation supérieure à la norme;
 - Extérieur, brique, panneaux de vinyle;

SIX RÉSIDENCES DE 4 LOYERS SUBVENTIONNÉS (IMMEUBLES ROC D'OR)

- Emplacement des édifices sur un terrain compact aménagé à l'entrée du nouveau quartier avec aménagement extérieur intégré à l'environnement urbain d'un côté et à l'environnement naturel de l'autre;
- Construction d'un nouvel actif de résidences locatives durables pour la ville pour remplacer des unités désuètes du secteur sud;
- Habitation aux normes de qualité et d'efficacité énergétique de l'APCHQ;
- Habitations assemblées en usine pour assurer une construction de qualité à répétition dans un environnement contrôlé pour réduire l'impact environnemental;